



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Refus de la privatisation du service de radiologie du CH de Maubeuge

Question écrite n° 23864

### Texte de la question

M. Adrien Quatennens attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation de plus en plus inquiétante du centre hospitalier de Maubeuge. Depuis plusieurs mois, la situation de ce centre hospitalier tend en effet à se dégrader. Comme dans l'ensemble de la fonction publique hospitalière, le manque de matériel et de personnel pèse sur des conditions d'accueil de plus en plus précaires et sur la santé des personnels hospitaliers. Ceux-ci n'aspirent qu'à pouvoir exercer leur métier et ils souffrent de ne pas pouvoir rendre convenablement le service pour lequel ils se sont engagés. Dernièrement, les agents de l'hôpital ont appris la création d'un groupement de coopération sanitaire privé qui serait chargé à l'avenir d'assurer la totalité de l'activité d'imagerie médicale du centre hospitalier. Cette activité pourtant centrale se verrait donc privatisée. Mis devant le fait accompli, ces agents sont tenus de choisir désormais entre la mise à disposition ou le détachement s'ils souhaitent poursuivre leurs missions. La direction du centre hospitalier justifie cette décision par la volonté de maintenir l'activité de la radiologie, alors même qu'une privatisation ne constitue pas dans le cas présent la garantie d'un retour à l'équilibre financier. Cette privatisation menace aussi l'égalité dans l'accès aux soins. La santé publique ne saurait souffrir cette logique de médecine à deux vitesses. Il lui demande donc quelles sont les mesures qu'elle compte prendre afin d'assurer la pérennité du fonctionnement public de l'activité de radiologie au centre hospitalier de Maubeuge.

### Données clés

**Auteur :** [M. Adrien Quatennens](#)

**Circonscription :** Nord (1<sup>re</sup> circonscription) - La France insoumise

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 23864

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [22 octobre 2019](#), page 9342

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)